

# Appel à candidature : Ti'Forestié 2022-2023

## 1. Le contexte

### 1.1 L'EDD fait partie intégrante des programmes scolaires :

L'éducation au développement durable EDD est désormais intégrée dans les programmes scolaires à tous les niveaux.

La loi de 2013 sur la refondation de l'école a fait entrer l'éducation au développement durable dans le code de l'éducation. L'instruction de 2015-018 de février 2015 du ministère en charge l'éducation nationale, traite du déploiement de l'éducation, au développement durable dans les écoles et les établissements scolaires.

Transversale, l'éducation au développement durable se construit de façon cohérente et progressive :

- à l'intérieur de chaque discipline, avec ses concepts et ses méthodes,
- dans une perspective interdisciplinaire qui vise à appréhender les systèmes dans leur complicité et leurs interactions,
- aux différents niveaux de la maternelle au baccalauréat.

Une circulaire de 2016 rappelle ces principes et précise que l'EDD est intégrée au programme d'enseignement, à la formation des enseignants, et aux projets pédagogiques des écoles et des établissements et lance le label E3D et demande que chaque établissement entre en Démarche de Développement Durable (E3D). Notamment dans le domaine de l'EDD, elle vise à promouvoir les démarches partenariales entre l'Education Nationale et les structures extérieures, et à développer la production de ressources pédagogiques. Les écoles et les établissements sont incités à inscrire dans les dynamiques territoriales de transition écologique, énergétique et de développement durable par exemple par la mise en œuvre de projets d'éducation au développement durable, de sciences participatives ou le développement « des coins nature ».

Depuis 2017, deux autres circulaires sont sorties :

- circulaire du 27/09/2019 : nouvelle phase de l'EDD qui demande notamment

1-de faire de chaque établissement un lieu de biodiversité,

2-de procéder à l'élection des éco-délégués pour chaque classe du 2nd degré.

- circulaire du 20/09/2020 : l'Agenda 2030 en lien direct avec les ODD (Objectifs de Développement Durable) traduction de cet Agenda qui notamment

1-intègre l'EDD dans tous les programmes,

2-rend obligatoire l'élection des éco-délégués au 2nd degré et conseille celle des éco-délégués au cycle 3,

3-fait du CESC le CESCE-E avec le E pour Environnement.

L'éducation à l'environnement et au développement durable trouve sa place dans le « parcours citoyen » et de l'école au lycée et concourt à la transmission des valeurs et principes de la République en abordant les grands champs de l'éducation à la citoyenneté.

*« L'éducation à l'environnement et au développement durable (EDD) a vocation à faire plus amplement partager les enjeux écologiques, économiques et sociaux contemporains. Elle permet à chacun de comprendre la complexité et l'interdépendance de ces enjeux afin de faire des citoyens, des acteurs de la transition écologique. L'EDD doit doter la société des outils nécessaires aux changements qui doivent s'opérer dans nos façons de produire, de consommer et de vivre sur une planète aux ressources limitées. [...]» Extrait de la note de synthèse du Conseil économique, social et environnemental (CESE) sur l'éducation à l'environnement et au développement durable tout au long de la vie, pour la transition écologique, 2013.*

## 1.2 La dimension éducative de la forêt :

Ecosystème complexe (ODD 15), à la valeur écologique exceptionnelle, la forêt est depuis longtemps exploitée et pourvoyeuse de services multiples et de ressources renouvelables (services d'approvisionnement, de régulation et culturels) dans le cadre d'une gestion durable et d'une préservation vigilante. Dans un contexte de changement climatique global (ODD 13), ces évolutions sont également sources d'interrogations. De multiples approches sont possibles autour de la forêt et constituent autant d'atouts pédagogiques qui en font un support précieux pour l'EDD.

Dans le monde et notamment en Guadeloupe, la forêt est un véritable réservoir de vie. On y compte par exemple plus de 400 espèces d'arbres, alors qu'en France métropolitaine on en dénombre

environ 140. La forêt nous rend également de nombreux services tel que la production de bois, le stockage du carbone. Enfin, la forêt, est un lieu d'éveil des sens et de l'imaginaire. Elle se compose d'une très riche palette d'éléments à découvrir. Pour les enfants, c'est un lieu d'apprentissage à la fois extraordinaire et fondamental.

### 1.3 L'ONF, un partenariat dans la durée pour l'EDD

L'ONF opérateur gestionnaire des forêts publiques françaises depuis 1966, héritier de l'administration des eaux et forêts, inscrit son action dans la durée. Premier gestionnaire de milieux naturels de France, il façonne les forêts domaniales propriété de l'Etat et les forêts des collectivités dans le cadre d'une gestion multifonctionnelle qui intègre les enjeux de protection de l'environnement, de production de ressource naturelle et d'accueil du public. Cette gestion multifonctionnelle nécessite une intervention s'inscrivant dans un temps long, et garantit à nos partenaires, un suivi permanent des investissements consentis, et une médiatisation adaptée.

Par sa connaissance des milieux naturels, l'ONF bénéficie d'un savoir-faire qui le rend acteur à part entière de l'éducation à l'environnement : le concept « d'animation nature » élaboré depuis de nombreuses années pour les scolaires contribue à sensibiliser les enfants aux enjeux de l'environnement et répond à un besoin des classes, des enseignants et des programmes. Il s'adapte aux espaces et aux territoires à découvrir.

De plus, de par leur formation forestière initiale, les animateurs nature de l'ONF bénéficient d'une formation complémentaire sur les techniques d'animation, permettant alors d'adapter leur pédagogie aux différents publics.

En Guadeloupe, c'est plus de 30 ans d'expérience d'animation à la découverte de la forêt pour les scolaires. Depuis 2007, l'ONF a développé et mis en œuvre le programme « TiForestié ». Plus de 5000 élèves ont pu en bénéficier.

En tant que partenaire du Rectorat et ayant travaillé aux côtés du Département sur les espaces naturels sensibles, nous nous engageons à faire découvrir en priorité aux enfants les espaces naturels emblématiques de l'archipel guadeloupéen.

## 2. L'opération : Vivre une expérience en forêt avec le Ti forestié

### 2.1 Description de l'opération

Le programme « Ti Forestié » est un **outil pédagogique d'éducation à l'environnement**, mis en place en 2007 par l'Office National des Forêts pour les enfants des écoles primaires et 6ème. Il est destiné

préférentiellement aux élèves de cycle 3 (CM1-CM2-6ème). Il peut également être adapté aux élèves de cycle 2.

Il constitue un support pédagogique pour l'enseignant qui souhaite établir son projet scolaire sur le thème de l'environnement, de la **biodiversité** et des différents milieux naturels guadeloupéens et de leur **connexion**...

Il peut être intégré dans différentes matières : sciences de la vie et de la terre, histoire et géographie, mathématiques, arts plastiques...

Ce programme est établi en fonction des préconisations de la **Cellule EDD du Rectorat** et de l'Education nationale.

Le « Ti Forèstié » est accompagné d'une mallette pédagogique. Adaptée au milieu tropical, elle contient un carnet composé d'activités à réaliser par l'enfant avec l'aide d'outils (boussole, crayons, équerre, mètre...). D'autres accessoires sont fournis aux classes et aux enseignants (posters, classeurs de l'enseignant...) permettant de préparer ou de poursuivre l'enseignement en classe.



Elle permet à l'élève d'aller à la découverte de son environnement de manière autonome et comprend un carnet d'activités et des outils de découverte.

Le carnet d'activités est divisé en 4 chapitres qui permettent d'appréhender le milieu dans son ensemble :

- son rôle et son fonctionnement ;
- la flore qu'on trouve ;

- la faune qui y évolue ;
- les interactions avec l'Homme et les comportements responsables à adopter.



Compte tenu des problématiques environnementales actuelles, nous avons intégré des **thèmes transversaux** au programme. Le « Ti Forèstié » permet de développer des animations sur les différents milieux naturels de Guadeloupe et leurs enjeux. Nous y avons ajouté également les thèmes de la gestion des **déchets et de l'eau** (ODD 12 et 6).

Par ce programme, l'Office National des Forêts souhaite favoriser l'éducation à l'environnement des enfants de l'archipel guadeloupéen. Cet archipel aux **milieux naturels remarquables mais sensibles** subit une forte pression anthropique.

La philosophie de cet enseignement « **in situ** » est de permettre un lien privilégié avec la nature grâce au forestier, qui répond directement aux questions, et aide à réfléchir sur les notions d'éco-citoyenneté. Il permet aux enfants de participer à la construction de leur propre savoir et de mettre à profit leur curiosité, tout en la satisfaisant grâce à un encadrement spécialisé et une pédagogie adaptée.

Plutôt que de montrer, parler, les animateurs nature font découvrir à l'enfant les notions à travers les activités proposées. **C'est l'expérience qui enseigne.**

*\*En 2013, ce concept a été décliné sur la thématique **des zones humides littorales** (mangroves) : le « Ti Forèstié an Mangròn ».*

## 2.2 Déroulement de l'opération

Dans le cadre du projet pédagogique de l'ONF, l'opération se déroule en deux demi-journées d'interventions organisées et animées par le guide-animateur nature ONF. La première animation, qui a lieu à la Sylvathèque à Gourbeyre (le site d'éducation à l'environnement et au développement durable de l'ONF) a pour objectif d'éveiller la curiosité des enfants de façon ludique et créative. La



seconde, qui s'effectue directement en milieu naturel, permet aux élèves, au travers d'une balade commentée et animée, de partir à la découverte des milieux forestiers et/ou humides littoraux de leur archipel.

Un contact préalable entre l'animateur forestier et l'enseignant est indispensable afin de bien préparer les classes d'enfants. L'animateur forestier conviendra donc avec l'enseignant :

- de définir les objectifs du projet de classe,
- de convenir des thèmes prioritaires à aborder,
- d'adapter le discours et les activités au niveau des élèves.

## 2.3 Qui peut participer à cet appel à projet :

**20 classes pourront bénéficier du programme Ti Forestié en 2022-2023.**

**Les bénéficiaires de l'appel à projet sont l'ensemble des classes de primaire et de collège situées sur l'archipel guadeloupéen.** Il est destiné préférentiellement aux élèves de cycle 3 (CM1-CM2-6ème). Il peut également être adapté aux élèves de cycle 2.

Les enseignants intéressés doivent se rapprocher de la cellule EDD du Rectorat de la Guadeloupe et remplissent une fiche d'inscription qu'ils retournent au rectorat par mail à l'adresse : [ce.edd@ac-guadeloupe.fr](mailto:ce.edd@ac-guadeloupe.fr).

Le choix des 20 classes bénéficiant de ce programme est défini avec le Rectorat, sur la base d'une répartition géographique territoriale équitable et d'un volontariat affiché des enseignants.

## 2.4 Durée du projet

Le projet sera développé sur la durée de l'année scolaire 2022-2023, soit la réalisation des animations de janvier à juillet.

## 2.5 Le calendrier de l'opération :

- novembre/décembre 2022 : Appel à candidature pour les enseignants
- début janvier 2023 : Sélection des classes participantes. Validation du déroulé des ateliers de découverte pour la sortie nature avec les enseignants, signature d'une convention
- mi-janvier à juin : réalisation des 20 sorties (4 par mois) et remise des malles aux enfants
- Juin : Bilan, restitution et évaluation entre l'ONF, Rectorat et Département.

## 2.6 Le budget

Le projet prend en charge deux demi-journées d'animations, la remise de la mallette pédagogique. **Le projet ne prend pas en charge : ni l'organisation, ni les frais de transport.**

## 2.7 Le ti forestié en image et en mots







## Des animations grandeur nature

Chacun des programmes prévoit des séances d'animation à la Sylvathèque à Gourbeyre (site d'éducation à l'environnement et au développement durable de l'ONF) et en milieu naturel. Les élèves partent ainsi à la découverte de leur environnement de façon autonome et ludique au travers d'une balade commentée et animée par le guide-animateur nature ONF. Les sites naturels d'accueil sont multiples : en mangrove à l'anse du Souffleur à Port-Louis, en forêt dense humide sur le sentier de Matouba à Saint Claude, en forêt sèche à Bouillante... Au cours de ces animations, chaque élève reçoit une mallette pédagogique dédiée aux milieux forestiers ou à la mangrove (selon le programme suivi).

## Une équipe à votre écoute

Responsable de la relation de partenariat :  
Matthieu Fellmann Portable: 06 90 40 86 26  
Courriel: [matthieu.fellmann@onf.fr](mailto:matthieu.fellmann@onf.fr)

Pilote opérationnel du projet :  
Aude Michon  
Portable: 06 90 350375  
Courriel: [aude.michon@onf.fr](mailto:aude.michon@onf.fr)



**ONF - Direction régionale Guadeloupe**  
BP 648 St Phy 97 100 Basse Terre

[www.onf.fr](http://www.onf.fr)